Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.23.2016

Engrais pour plantes

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Engrais pour plantes

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: EM5022

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

AquaPhoenix Scientific, Inc
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Mention d'avertissement: Aucun(e)

Mentions additionnelles de danger:
Aucun(e)

Déclaration de mise en garde:
Aucun(e)

Autre classification non SGH:
Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

N° CAS / EINECS	Nom d'ingrédient	Poids %
57-13-6	Urée	40-70
7447-40-7	Chlorure de potassium	15-30
15708-41-5	Fer EDTA	1-3

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Maintenir les voies ariennes non obstruées. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable.

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.23.2016

Engrais pour plantes

Après contact avec la peau :

Rinser la zone au savon et à l'eau. Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin. Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés: Aucun(e)

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis: Aucun(e)

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels.

Précautions environnementales:

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement. Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.23.2016

Engrais pour plantes

Paramètres de contrôle:	57-13-6, Urée, WEEL MPT 10,0 mg/m3.
Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.
Protection respiratoire:	Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.
Protection oculaire:	Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.
Mesures générales d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Petit solide bleu clair	**Limite d'explosion inférieure**: **Limite d'explosion supérieure**:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Légère odeur d'ammoniac	**Pression de vapeur à 20 °C**:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	**Densité de la vapeur**:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	**Densité relative**:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	Non déterminé	**Solubilités**:	Aucun(e)
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non déterminé	**Coefficient de partage (n-octanol/eau)**:	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	**Température d'auto-inflammation**:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	**Température de décomposition**:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	**Viscosité**:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucun(e)
Stabilité chimique: Aucun(e)
Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e)
Conditions à éviter: Aucun(e)
Matériaux incompatibles: Aucun(e)
Produits de décomposition dangereux: Aucun(e)

SECTION 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.23.2016

Engrais pour plantes

Toxicité aiguë:

Orale:

DL50 : Rat - 8471 mg/kg.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.
Corrosion / irritation de la peau: Aucune information additionnelle.
Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire: Aucune information additionnelle.
Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.
Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.
Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.
STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.
Informations toxicologiques supplémentaires:
Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Urée: Invertébrés aquatiques, Daphnia magna (Puce d'eau) - 3.910 mg/l - 48 heures.
Urée: Poissons, Poecilia reticulata (guppy) - 17.500 mg/l - 96 heures.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.
Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.
Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.
Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables. (US 40CFR262.11).

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° ONU:
ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA — Not regulated

Exception quantité limitée: — Aucun(e)

En vrac:
Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)
Nom d'expédition approprié: Non réglementé.
Classe de risques: Aucun(e)
Groupe d'emballage: Non réglementé.
Polluant maritime (s'il y a lieu): Non
Commentaires:

Non-vrac:
Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)
Nom d'expédition approprié: Non réglementé.
Classe de risques: Aucun(e)
Groupe d'emballage: Non réglementé.
Polluant maritime (s'il y a lieu): Non
Commentaires:

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.23.2016

Engrais pour plantes	
Aucun(e)	Aucun(e)

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés.

NFPA: 1-1-0
HMIS: 1-1-0

Fiche de données de sécurité

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.23.2016

Engrais pour plantes

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)